



MÉMOIRE SUR LA
STRATÉGIE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE
2025-2029

Présenté par le
Conseil de quartier de Vanier

Adopté le 20 janvier 2025, Résolution no 25-CA-XX

INTRODUCTION

Le Conseil de quartier de Vanier a toujours considéré la sécurité routière comme l'une des plus grandes priorités pour le quartier et au niveau municipal. C'est pourquoi nous nous permettons de vous faire part de nos préoccupations additionnelles relativement à votre document « Projet de Stratégie en sécurité routière 2025-2029 ». [CPFichierAzure.ashx](#)

D'abord, nous sommes heureux que la phase 2 se préoccupe davantage des personnes les plus vulnérables (personnes âgées et à mobilité réduite), sans négliger de terminer les corridors scolaires de la première phase. Cependant, nous remarquons que la sécurité routière pour les personnes handicapées physiques sous toutes ses formes n'est pas particulièrement soulignée.

PRÉOCCUPATIONS

Général	Numéroter les grands titres de la table des matières
Page 4 – Nouveaux enjeux	Si « la sécurité des aînés » est importante aux yeux de la Ville, cela devrait être démontré clairement en plaçant ce point comme premier élément, et non en deuxième.
Page 8 – Sécurité des aînés 1. Établir les critères d'implantation des zones pour aînés	Quels sont ces critères ? Ils devraient être listés. La population a le droit de les connaître.
2. Répertoire déclenchement automatique...	Les feux pourraient être en mode déclenchement automatique entre 8h et 18h00 tous les jours. Ce sont les principaux blocs de temps où les aînés circulent plus à pied.
... durée de traverses...	Le délai d'attente pour activer le feu piéton est très long, soit + 2 min ou un cycle complet. Cela provoque de la frustration parmi les usagers et les piétons. La prolongation de la durée faite à l'automne 2024 à certaines intersections est très appréciée. Cela pourrait être répliquer à l'ensemble des feux sur tout le territoire de la ville, et ce, dans un délai raisonnable.
... mesures d'apaisement ...	Idée très intéressante et sécurisante, tant pour les aînés que pour l'ensemble des usagers piétons.

... ajout de mobilier urbain ...	Ce point devrait être prioriser, parce qu'il n'implique pas des coûts élevés ni d'aménagement particulier pour la plupart des endroits où ils peuvent être installés.
... aménagement de refuges ...	Le concept des îlots de refuge est très intéressant, à la condition qu'ils soient installés également des boutons poussoirs pour activer le feu piéton et ce, sur les deux axes de l'intersection.
Page 12 – stratégie de communication	Très important de viser à faire des rappels sur les pratiques sécuritaires à adopter pour les déplacements à pied ou les autres usagers. Ce ne sont pas toutes les personnes qui sont à la fine pointe des informations sur le Code de la sécurité routière. Prévoir ces rappels sous différents modes et non uniquement sur le site web de la Ville avec la collaboration de la SAAQ.
Page 12 – prévenir les collisions ...	L'intersection Hamel/Marie-de-l'Incarnation/Plante devrait être prioriser car très accidentogène. C'était déjà mentionné dans la phase 1 de la SSR mais rien n'a été fait.
Page 13 – poursuivre l'éducation ...	Un point additionnel devrait figurer dans ce que la ville souhaite faire : Sensibiliser la population aux angles morts , tant avec les véhicules lourds que plus petits, et ce, en organisant quelques séances par saison estivale sur l'ensemble de son territoire municipal. Quelques conseils de quartier ont déjà organisé de telles campagnes à plus petite échelle. Le sujet mérite de recevoir plus d'attention.
Page 15 - ... seuils de ralentissement...	Ce concept de seuils de ralentissement « doux » devrait être plus souvent utilisé sur les rues résidentielles ou encore par du marquage au sol pour les flèches. Aux abords des écoles, elles pourraient être plus prononcées.
Page 17 - ... étendre les corridors scolaires ...	A la liste des actions prévues, les points suivants pourraient être ajoutés : <ul style="list-style-type: none"> - Extension les limites de vitesse à 30 km/h sur une plus grande étendue lorsque c'est possible, autour des écoles primaires

	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'éducation à la sécurité routière des jeunes dès le niveau primaire en l'incluant dans leur programme scolaire et exécuter par des personnes spécialisées dans ce domaine. Cela prendrait que quelques heures sur une base annuelle et pourrait éviter des accidents mortels ...- Instaurer un réseau cyclable à proximité des écoles primaires, conjointement avec les corridors scolaires- Favoriser un accompagnement des parents, surtout pour les nouveaux arrivants qui ne sont pas familiers avec notre Code de la sécurité routière, pour qu'ils puissent donner le bon exemple à leurs jeunes- Accroître la subvention aux conseils de quartier et aux conseils d'établissement de \$3000 à \$5000, tel que demandé par plusieurs conseils de quartier.
--	---

Le Conseil de quartier Vanier